



juin 2007

La monotraite en élevage caprin : Résultats d'enquêtes

Yves Lefrileux*, Christine Guinamard**, Mathilde Poivre***

*Station expérimentale caprine du Pradel EPLEFPA Aubenas, ** Institut de l'Élevage,

*** ENITA Clermont Ferrand

Introduction :

Diminuer le temps de travail en supprimant une traite par jour, est-ce possible ? Des expériences ont été menées à la station expérimentale caprine du Pradel et ont mis en évidence la faisabilité de cette technique dans certaines conditions. En parallèle à ces expériences, une enquête a été effectuée au niveau national pour mieux apprécier les réalités de terrain.

Les exploitations qui sont passées en monotraite (données 2005) :

- Une centaine d'exploitations lors du recensement utilise cette technique : ce sont principalement des producteurs fromagers situés dans le sud-est de la France (80%) et sont représentatives des exploitations fromagères spécialisées. Ce sont des exploitations familiales (un couple) avec une taille de troupeau modérée. La conduite repose beaucoup sur le pâturage des surfaces herbagères et pastorales. Les points forts et les faiblesses de telles exploitations sont :
 - points forts : il s'agit de systèmes assez autonome, utilisant peu d'intrants, et avec des charges de structure relativement faibles
 - points faibles : beaucoup d'astreinte toute l'année, 3 métiers à maîtriser (élevage, transformation et commercialisation)
- La production moyenne avant le passage en monotraite est de 636 kg de lait par chèvre et par campagne. Cette moyenne est quasiment identique à la moyenne des éleveurs fromagers caprins, 640 kg (FNEC, 2005). La production laitière moyenne par an est d'environ 48 000 kg (variation de 10 000 à 165 000 kg), alors qu'elle est de 30 000 kg au niveau national, pour les éleveurs fromagers spécialisés.
- Le troupeau moyen est constitué de 78 chèvres environ, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale, 98 chèvres (Contrôle laitier 2005). La plus petite exploitation compte 20 chèvres, contre près de 300 pour la plus importante. Près de 50% des élevages comptent moins de 50 chèvres.
- Le passage en monotraite est récent pour ces exploitations, puisque 50% d'entre elles ont franchi le pas durant l'année 2005. Une exploitation a une expérience relativement ancienne, puisqu'elle pratique la monotraite depuis 1980.
- La durée moyenne d'application de la monotraite est de 7 mois et demi (soit en moyenne un démarrage 2,5 mois après la mise bas), avec des exploitations ne l'appliquant que le dernier mois de lactation et d'autres sur l'intégralité de la lactation, soit 10 mois. Peu d'éleveurs ont pratiqué l'alternance 2T/1T/2T. Les éleveurs ayant débuté la monotraite depuis plusieurs années ont tendance à l'appliquer sur une période assez longue. Parmi les éleveurs l'ayant appliqué pour la première fois en 2005, on différencie 2 groupes principaux :
 - ceux qui l'appliquent durant toute la lactation. C'est le groupe des « fonceurs »

- ceux qui l'appliquent durant moins de 3 mois. C'est le groupe des « prudents »

Les motivations :

Les raisons qui ont poussé les éleveurs à passer en monotraite sont très diverses. Plus de la moitié l'a pratiquée pour réduire leur travail d'astreinte, répondant ainsi de façon sous-jacente à plusieurs attentes : améliorer la qualité de vie, et en particulier améliorer la vie familiale, mais aussi garder du temps pour d'autres ateliers ou les loisirs . Par ailleurs, certains enquêtés ont choisi la traite unique pour mieux organiser le travail quotidien et ainsi donner plus de souplesse au système. D'autres, ont adopté la monotraite pour des raisons économiques : diminution de la main d'œuvre salariée.

Les précautions autour de la période de passage en monotraite :

Si certains ont déclaré de ne pas avoir pris de précautions particulières lors du passage en monotraite, d'autres ont été plus attentifs à leur troupeau, en particulier aux mamelles des chèvres par crainte de mammites ou d'indurations (palpations des mamelles plus fréquentes dans les premières semaines), les exploitants ne faisaient pas de différences particulières entre primipares et multipares. Les observations avaient lieu en général dans les 15 premiers jours suivant le passage en monotraite. Au-delà, les éleveurs estimaient les chèvres habituées.

Les horaires de traite :

L'enquête montre que les éleveurs ont continué à traire le matin, et globalement à la même heure. L'intérêt de traire le matin est de limiter les pertes de lait liées au déplacements des animaux lors de la sortie des animaux au pâturage. L'heure moyenne de traite est passé de 7h05 à 7h40.

Pourquoi conserver la traite du matin plutôt que celle du soir ? La traite du soir est considérée par les éleveurs comme la plus contraignante. De plus, la suppression de cette traite permet aux vrais pâturants, nombreux dans l'échantillon, de ne pas faire rentrer les animaux le soir et d'avoir ainsi une plus grande séquence alimentaire au pâturage. Enfin, les éleveurs, d'une manière générale préfèrent profiter de la fraîcheur pour travailler.

Par ailleurs, la majorité a souhaité ne pas perturber l'organisation du travail du matin, avec comme objectif de terminer le travail en fromagerie vers midi ou en début d'après midi : ces éleveurs n'ont pas modifié leur horaire de traite. Certains l'ont retardé, ce qui leur permet de ne commencer le travail plus tard dans la matinée.

Le passage en monotraite s'est accompagné également d'une plus grande souplesse dans les heures de traite. Les éleveurs, en cas de besoin, n'hésitent pas à décaler la traite, elle est souvent retardée en été pour que les chèvres profitent de la fraîcheur au pâturage ; chose qui était peu fréquente en bi traite.

Les conséquences du passage en monotraite :

- **Effectif :**

La moitié des exploitations a fait le choix d'augmenter la taille du cheptel suite au passage en monotraite, ou a prévu de le faire dans un avenir proche. La hausse moyenne est de 18,8 %, avec des augmentations allant de 4 à plus de 30%.

- **Pâturage :**

Le temps moyen quotidien de pâturage est augmenté de 2 heures, passant de 9 à 11 heures par jour en moyenne, pour les exploitations le pratiquant. Le passage à la monotraite a entraîné une augmentation du nombre d'exploitations où les chèvres passent la nuit dehors.

- **Alimentation :**

La moitié des exploitations n'a apporté aucune modification à l'alimentation du troupeau : nature, quantité, nombre de distributions, organisation, horaire... Parmi les autres, on peut noter : une diminution des apports de la quantité de fourrages, des concentrés, une place plus importante pour le pâturage. La distribution du concentré semble poser plus de problèmes aux éleveurs. Les distributions se faisaient en effet à l'occasion des traites. Plusieurs stratégies ont été adoptées : maintien de 2 distributions de concentré par jour, l'une lors de la traite du matin, et la seconde le soir, à l'auge, ou passage à une seule distribution allant souvent de pair avec une diminution des apports (aucun éleveur ne dépasse 400 g/distribution, qui est la recommandation) ayant pour conséquence dans certains cas d'une diminution forte de la production laitière. Lors d'une seule distribution, elle se fait toujours lors de la traite du matin. Globalement, les exploitants trouvent leurs chèvres en meilleur état en fin de lactation.

- **Comportement :**

Peu de différences de comportement. Néanmoins quelques cas sont cités de perte de lait, d'une forte attente de la traite du soir de la part de toutes les chèvres et une nervosité plus importante chez les primipares. D'autres ont déclaré avoir des animaux plus calmes, surtout au moment de la traite. La monotraite ne semble donc pas perturber le bien-être des chèvres qui y sont soumises.

- **Aspect sanitaire :**

Le passage en monotraite ne semble pas avoir d'influence sur l'état sanitaire du troupeau : pas plus de mammites, pas plus de congestions mammaires ou d'indurations et pas plus de maladies métaboliques. La monotraite ne semble pas entraîner de pathologies sur les mamelles.

- **La traite :**

Le passage en monotraite n'a pas ou peu influencé les pratiques de traite, les réglages de la machine à traite et le confort de traite, bien que certains semblent souffrir de la longueur de la traite du matin. Plusieurs éleveurs envisagent de faire des modifications dans leur salle de traite, principalement pour l'adapter à une hausse de l'effectif (pour compenser les pertes laitières). Malgré un temps de traite plus important le matin, les exploitants ont en moyenne un gain de temps quotidien d'environ une heure, gain sous-estimé puisqu'il ne prend pas en compte la préparation de la machine à traire et son nettoyage en fin de traite.

- **La production :**

La production laitière moyenne par chèvre est passée de 634 kg en bitraite à 544 kg en monotraite. La baisse moyenne est de 19% avec des chutes allant de 7,5 % à près de 45%. Cette variation pourrait s'expliquer par : le niveau de production laitière de départ (*les exploitations ayant un niveau de production de départ plutôt faible (< 400 kg) semblent subir des pertes très variables pouvant aller jusqu'à plus de 30%, à l'opposé, les pertes sont plutôt moyennes pour les exploitations à haut niveau de départ*) et par la durée d'application de la monotraite. Le TB tend à rester stable et le TP connaît en moyenne une augmentation de 1,6 g/kg. Tous les animaux ne semblent pas réagir de la même façon au sein d'un troupeau, les facteurs essentiels étant la race, le niveau de production, le rang de lactation et la conformation de la mamelle. La transformation (pour les fromagers) : La modification du rythme de traite a conduit environ la moitié des producteurs à changer sensiblement leur schéma technologique : moment de l'emprésurage, mode de préparation du lait, nombre de fabrication, technique de refroidissement du lait. La majorité des fromagers n'a pas modifié l'équipement de fromagerie. Seules certaines ont augmenté la taille des bassines de moulage du fait du passage à une fabrication par jour au lieu de deux. Pour le rendement fromager, la

tendance est plutôt à la stabilisation voire l'augmentation, ce qui ne confirme pas les résultats obtenus en station (baisse du rendement). Au niveau de la commercialisation, si la moitié des producteurs n'a pas modifié sa stratégie commerciale, certains ont utilisé le temps libéré pour effectuer plus de marchés ou pour consacrer plus de temps pour la vente directe à la ferme.

- **Organisation du travail, main d'œuvre, économie :**

L'organisation de la journée est sensiblement la même dans toutes les exploitations : les journées commencent vers 7h30 (variation entre 5h et 8h30). La traite reste la première tâche effectuée le matin, suivie ensuite par l'alimentation et la mise au pâturage. La transformation fromagère occupe généralement la deuxième moitié de la matinée, et finit souvent en début d'après-midi, entre 13h et 14h30. L'après midi est souvent libérée, seuls quelques exploitants faisant de la garde sur les parcours. En fin de journée, deux heures sont généralement consacrées à la rentrée du troupeau en bâtiment, l'alimentation et le retournement des fromages. Le temps libéré est utilisé pour faire du travail administratif, de l'accueil, des livraisons ou des loisirs. Enfin, si certains enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires, le bilan économique est difficile à chiffrer, d'autant plus que des éléments non quantifiables interviennent également, comme le bien-être de l'éleveur.

Bilan :

- **Impacts positifs :** Beaucoup d'éleveurs ont apprécié que le travail d'astreinte soit concentré sur le début de la matinée et globalement diminué. Le reste de la journée peut ainsi être consacré à d'autres chantiers, sans qu'ils soient interrompus en fin d'après midi ou libéré pour d'autres activités. Un autre aspect qui revient souvent est la meilleure gestion du pâturage avec souvent une amélioration de l'état corporel des chèvres, avec des chèvres, primipares comprises, moins amaigries en fin de lactation. Globalement, on remarque que les éleveurs mettent peu en avant des avantages techniques ou économiques de la monotraite. Ils concernent surtout l'aménagement du temps de travail.
- **Impacts négatifs :** 3 éléments sont cités : la baisse de la production laitière (41% des réponses), la longueur de la traite du matin (23% des réponses) et la perte de revenu (18% des réponses) Ce dernier point est à moduler sachant que les exploitations sont amenés à s'adapter soit en augmentant leur cheptel soit en améliorant leur maîtrise technique ou l'efficacité commerciale. Certaines tâches sont devenues pénibles comme la traite ou la manipulation des bidons. L'ensemble des éleveurs s'accorde sur le fait que l'application de la monotraite apporte une révolution au niveau du travail dans leur exploitation. La majorité d'entre eux (26 sur 34) est globalement satisfaite du bienfait apporté et n'envisage pas de revenir à un système bi-traite.
- **Les interrogations :** La majorité des interrogations repose sur l'alimentation. En effet, les éleveurs s'interrogent sur la quantité d'aliments à distribuer : les chèvres produisant moins de lait, faut-il recalculer les rations sur leur nouvelle production, ou est-ce que diminuer la ration accentuerait encore plus la baisse de lait ? Beaucoup d'entre eux étant passés à une distribution de concentré par jour, ils s'interrogent sur les conséquences de cette pratique. Une autre interrogation concerne la santé de la mamelle, et en particulier celles des primipares : la longévité des mamelles des chèvres en monotraite sera-t-elle aussi importante que celle des chèvres en bi traite ? Quelques éleveurs s'interrogent sur les conséquences à long terme sur les primipares n'ayant connu que la monotraite. Enfin, certains voudraient connaître le niveau précis de chute laitière auquel il faut s'attendre s'ils passent en monotraite sur toute la lactation, et savoir si la chute de production continue ou se stabilise ensuite.



La monotraite en élevage caprin

Résultats d'expérimentations en station

Yves Lefrileux, Alain Pommaret
Station expérimentale caprine du Pradel EPLEFPA Aubenas

Introduction

Le contexte social actuel conduit les éleveurs et la filière caprine à s'interroger sur l'amélioration des conditions de travail (temps de travail, astreinte, pénibilité). Traire une fois par jour est une des alternatives envisageables.

Pour les éleveurs livrant leur lait (les laitiers), la traite représente 50% du travail d'astreinte¹. Les fromagers fermiers, qui sont à la fois éleveurs, transformateurs et vendeurs, doivent quant-à eux assurer un temps de travail d'astreinte considérable, avec des rythmes de travail calqués sur celui de la commercialisation (le marché du samedi, la livraison du jeudi, ...). Cette question, a commencé à faire l'objet d'expérimentations importantes chez la vache laitière où des éleveurs désiraient mettre en place cette pratique pendant toute ou une partie de la lactation. Le même type d'études a été mis en place chez la chèvre.

Des expérimentations sur le troupeau de la station du Pradel et des observations dans des exploitations complètent les recherches récentes déjà engagées en France par la station de l'INRA de Rennes.

La chèvre un animal qui est différent de la vache

Les résultats récents obtenus sur l'impact de la monotraite montrent que l'espèce caprine semble plus adaptée que l'espèce bovine avec des diminutions de production plus faibles (15 à 20% contre 30 à 40%). Ceci est largement expliqué par des caractéristiques mammaires différentes. La mamelle est composée d'une part d'alvéoles (lieu de synthèse du lait) et de citernes (lieu de stockage). Le rapport lait citernal /lait alvéolaire est supérieur en caprin.

- *Le remplissage de la mamelle :*

Chez la vache, une heure après la traite, le lait commence à s'accumuler dans les alvéoles. Au bout de 6 à 8 heures, les alvéoles sont pleines et évacuent le lait vers la citerne. Au bout de 16 heures, les alvéoles sont de nouveau pleines et la citerne se remplit rapidement. Les alvéoles sont alors tendues et les cellules sécrétrices sont moins productives.

Chez la chèvre, le lait est sécrété à taux constant dans les alvéoles et stocké dans la citerne, dont la capacité est proportionnellement plus importante que chez la vache. Les alvéoles sont donc moins rapidement saturées et le **taux de sécrétion du lait est alors peu affecté pendant les premières 16 heures** suivant la traite.

¹ Le travail est constitué du **travail d'astreinte** (= les tâches quotidiennes, incontournables, peu différables et peu concentrables ; par exemple la traite, l'alimentation des animaux, la fabrication des fromages, ...) et du **travail de saison** (= tâches périodiques sur le troupeau, les surfaces ; par exemple, la fenaison, le semis des céréales, le curage de la chèvrerie, ...)

Les résultats des expérimentations, ... les points essentiels à retenir : [Réalisation sur le troupeau du Pradel : 120 chèvres à 1 100 litres /an - Dans nos essais, les niveaux d'apport de concentrés étaient identiques pour le lot témoin (2 traites) et le lot expérimental (monotraite) et distribué en 2 fois]

- La monotraite entraîne une diminution de production laitière : de - 15 à -20% en moyenne. L'analyse des productions individuelles montrent des réponses différentes suivant les animaux : certains ont des diminutions de production inférieures à 10%, alors que d'autres accusent des baisses de 30 à 40%. Les chèvres les plus fortes laitières semblent moins affectées que les autres.
- Elle peut être appliquée dès la mise-bas ou sur une séquence de la lactation : les animaux adultes supportent bien l'application de la monotraite dès la mise-bas. Néanmoins pour certaines primipares chez qui le tissu mammaire est peu développé, les diminutions de production sont plus fortes (-30%) dans un premier temps. Elles se comportent ensuite comme les adultes à partir du 2^{ème} ou 3^{ème} mois de lactation. L'application en cours de lactation ne pose pas de difficultés particulières et le retour à une fréquence de traite 2 fois par jour entraîne un retour à une production normale sans arrières effets.
- Les animaux répondent rapidement à l'application du traitement : la diminution de production est quasi immédiate et au bout de quelques jours la production est stabilisée.
- Les taux sont sensiblement affectés : si les taux butyreux sont équivalents voire inférieurs (données très variables), les taux protéiques sont plus hauts avec la monotraite (+ 1,2 à +1,9 points). Par contre le rendement fromager n'est pas amélioré car l'augmentation du taux protéique semble plutôt dû à une augmentation de la quantité de protéines solubles.
- Dans nos essais, nous avons observé une différence au niveau de la composition de la matière grasse : un peu moins d'acides gras courts synthétisés au niveau de la mamelle (C8) sans pour autant que la qualité globale en soit affectée.
- La concentration cellulaire n'est pas affectée. Cet indicateur de la santé mammaire montre que les animaux supportent bien la monotraite, y compris ceux ayant les plus fort niveau de production. Néanmoins, pour les primipares chez qui la monotraite est mise en oeuvre dès la mise bas, on peut observer dans certains cas une augmentation sensible de la concentration cellulaire.
- Avec la monotraite, le temps de travail en moyenne est diminué de l'ordre de 1 heure par jour. L'astreinte de la traite du soir est supprimé.
- Avec la suppression d'une traite par jour, le temps de la traite restante est rallongé de l'ordre de 30%, malgré une augmentation importante du débit individuel de traite (0,9 l/mn contre 0,6 l/mn)
- Au niveau de la technologie fromagère, il n'est pas apparu de différences au niveau du comportement technologique entre les laits issus des 2 modalités

L'application de la monotraite dans un élevage - les points clés :

- L'estimation du niveau de perte : lors de la modification du rythme de traite, on va observer une chute quasi-immédiate de la production laitière et très rapidement une stabilisation.
L'estimation du niveau de chute est d'autant plus fiable que l'on se situe en régime alimentaire « stabilisé ». C'est un bon indicateur prévisionnel qui peut être déterminant pour le choix de la durée de l'application du traitement. Lors de la

première année de modification du rythme de traite, nous proposons l'application sur une séquence lors de la 2^{ème} moitié de lactation.

- Le colostrum et le lait post-colostral : dans le cas d'une application dès la mise bas, les stratégies de distribution du colostrum sont identiques aux pratiques habituelles. Par contre pour le lait post-colostral, une seule traite par jour nécessite de refroidir le lait et de le réchauffer lors de la distribution aux chevreaux. Un passage directement au lait reconstitué évite cette procédure mais est à intégrer dans les calculs économiques. Ces éléments sont à prendre en compte dans le choix du moment de la suppression d'une traite.
- Le lait peut être commercialisé dès le 7^{ème} jour : dans le cas d'une mise en oeuvre dès la mise bas, il n'est pas nécessaire d'attendre la 14^{ème} traite. En cas de traitements au tarissement, il faut impérativement respecter une durée de période sèche de 60 jours.
- Quelle traite supprimer ? On peut indifféremment supprimer la traite du matin ou du soir. Néanmoins dans les systèmes utilisant le pâturage, nous proposons de conserver la traite le matin pour que les animaux démarrent leur journée de pâturage avec des mamelles vides. Les pertes de lait liées au déplacement des animaux sont ainsi évitées. Il est également envisageable de modifier l'heure de la traite au cours de la campagne. Les aspects liés à l'organisation du travail seront alors décisifs (fenaison, marchés estivaux, ...). Néanmoins, il est souhaitable sur une séquence donnée de respecter des heures fixes.
- Le nettoyage de la machine à traire : En système avec 2 traites des alternances journalières acide/base ou base/rinçage sont assez courantes. Nous proposons un l'utilisation d'une lessive basique pendant 6 jours et celle d'une lessive acide une fois par semaine. Les postes doivent être à l'abri de la poussière. Il est de même préférable que les faisceaux et tuyauteries de la machine ne restent pas 24 heures dans une humidité excessive qui pourrait générer un fort développement des biofilms. Des observations complémentaires sont nécessaires pour mieux caler les procédures de lavage.
- La traite : la durée de la traite, en moyenne est rallongée d'environ 30 %. Il faut bien vérifier si le nombre de postes est adapté. De même, avec l'augmentation du débit individuel, il faut être sûr que la machine puisse accepter de fort débit lors de la traite. l'essentiel du lait étant stocké au niveau de la citerne, il n'est pas souhaitable de pratiquer la repasse.
- La surveillance des animaux, les soins des animaux en salle de traite : la traite est un moment privilégié pour surveiller les animaux, que ce soit au niveau de la mamelle que sur des aspects généraux de leur état. Avec un seul passage par jour en salle de traite une vigilance supplémentaire dans l'observation des animaux en chèvrerie (alimentation) est nécessaire. La sortie au pâturage peut constitué un autre moment privilégié d'observation. Chez certains producteurs, la salle de traite est le seul lieu de contention. Pour la réalisation des soins individuels, ce aspect devra être pris en compte.
- L'alimentation
 - Niveau d'apport : Dans l'ensemble des essais réalisés au Pradel, nous avons comparé les modalités de traite (1 et 2 traites par jour) avec le même régime alimentaire. Des essais complémentaires demandent à être effectués afin de préciser l'impact du niveau de couverture des besoins sur la réponse laitière des animaux. Aujourd'hui nos recommandations en % de couverture se situent autour de 100% des besoins de l'animal moyen au niveau énergétique en début de lactation puis 110 à 130% du pic au tarissement. Au niveau protéique le niveau proposé serait autour de 130 à 140%. Un pilotage à l'aide de l'état corporel permettra de s'assurer de la

bonne reconstitution des réserves. Si la reprise d'état au cours de la 2^{ème} moitié de lactation n'est pas suffisante, on pourra augmenter le niveau d'apport énergétique tout en maintenant le niveau d'apport protéique.

Un pilotage à l'aide de l'état corporel permet de s'assurer de la bonne reconstitution des réserves. Si la reprise d'état au cours de la 2^{ème} moitié de lactation n'est pas suffisante, on pourra augmenter le niveau d'apport énergétique tout en maintenant le niveau d'apport protéique.

- **Fréquence des repas de fourrage** : Dans les systèmes basés sur la distribution à l'auge, nous n'avons pas à ce jour évalué l'effet du nombre de distributions sur les réponses zootechniques des animaux. Dans le cas d'une seule distribution de fourrage par jour, le volume total de l'auge est un des points clés à respecter. Elle doit avoir une profondeur et une largeur suffisante pour accueillir la totalité de la ration journalière. En présence de cornadis, chaque chèvre doit disposer d'une place suffisante, soit 40 cm.
- **Distribution des concentrés** : Dans le cas de distribution journalière supérieur à 800 grammes de concentrés, il est impératif de fractionner les apports pour limiter les risques d'acidose. Si les concentrés sont distribués en salle de traite, il est nécessaire de prévoir un dispositif de distribution en chèvrerie pour limiter la quantité de concentrés par repas. Il est possible dans le cas de distribution par lot, de mettre le concentré directement dans l'auge même s'il reste un peu de fourrage. Les refus de fourrage doivent être cependant être évacués une fois par jour afin de limiter l'accumulation de débris. Dans le cas de niveau modéré de concentré (400 à 500 g par jour) la distribution peut être effectuée en une seule fois.
- **Cas du pâturage** : La suppression d'une traite va permettre d'augmenter le temps de présence des animaux au pâturage et de faciliter l'utilisation des différentes parcelles. Dans le cas où le temps de présence en chèvrerie sera limité, en particulier si les animaux restent dehors la nuit, il est impératif de mettre à disposition un point d'eau. Dans les autres cas cela n'est pas nécessaire. Après la sortie des animaux le matin, la préparation du repas du soir peut être effectuée de telle manière que le soir, il n'y ait que la rentrée des animaux à assurer. Lors des périodes de fortes chaleurs, où les animaux rentrent en chèvrerie au cours de la journée, il est possible de pratiquer la traite à ces moments afin de réserver l'ensemble des périodes les plus fraîches au pâturage.
- **Le retour à une fréquence 2 traites** : il ne pose pas de problème particulier et il suffit de retrouver le mode d'organisation initial : les animaux se réadaptent au niveau régime et retrouvent leur niveau de production sans arrière-effets au delà de l'effet lié au stade physiologique. Cette possibilité de n'appliquer la monotraite que sur une séquence est intéressante dans la mesure où l'exploitation doit faire face à des pointes de travaux qui rendent difficilement compatible la traite et certains travaux ou occupations extérieures. (collecte des fourrages, réunions, congés...)
- **La technologie fromagère** : l'utilisation de techniques comme la prématuration (stockage du laitensemencé à 12 voire 14°C) sont de fait rendues impossibles. Il est donc nécessaire de réadapter le schéma technologique en utilisant par exemple en technologie lactique, des maturations courtes à une température plus élevée. Il faut également vérifier la capacité du matériel à stocker et refroidir plus de lait en une seule fois. La modification du travail en fromagerie ne doit pas être sous-estimée et doit faire l'objet d'une approche particulière. Le moment de l'emprésurage et la durée du caillage doivent être précisés et compatibles avec les autres activités. D'une manière générale, la modification du rythme de traite, des pratiques alimentaires peuvent avoir des conséquences sur les équilibres microbiens et un re-calage des paramètres technologiques est dans bon nombre de cas à envisager.